



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR3125



3^{ème} conférence annuelle de l'Observatoire des relations euro-méditerranéennes (OREM) /
Chaire d'excellence Jean Monnet d'études européennes

Un espace euro-méditerranéen en Éducation ?

L'espace euro-méditerranéen est depuis longtemps traversé par de multiples flux d'étudiants, d'élèves et d'enseignants. Des mobilités choisies et accompagnées, portées par des projets éducatifs individuels ou familiaux animent ainsi des acteurs en quête de lieux connus pour leur expertise et leurs compétences. Mais ces déplacements s'inscrivent aussi souvent dans des situations de crise et de conflit : le changement contraint de trajectoire implique alors pour l'étudiant ou l'élève l'insertion dans un cadre d'apprentissage subi. Dans la longue durée, au gré de ces mouvements, les organisations scolaires et les systèmes éducatifs se sont explicitement hiérarchisés, opposés ou encore concurrencés. Le temps colonial a ainsi produit et favorisé la séparation scolaire entre États européens « civilisateurs » et sociétés assujetties, plaçant l'École comme un vecteur de domination et jetant les bases d'une scolarisation à plusieurs vitesses dont les effets sont encore bien présents.

Avec la décolonisation est venu le temps des politiques de coopération et d'aide au développement inscrites dans un cadre bilatéral, entre ex-métropoles au bénéfice des anciennes colonies, ou multilatéral au sein des grandes organisations internationales. Ces politiques connaissent une progressive européanisation sans que les questions liées à l'éducation n'apparaissent comme cardinales, du fait du principe de subsidiarité toujours en vigueur dans les champs de l'éducation et de la formation. La déclaration de Barcelone (1995) engageant le partenariat euro-méditerranéen afin de définir un « espace commun de la paix », « une zone de prospérité » et « un rapprochement culturel » envisage « la mise en œuvre de programmes éducatifs et culturels respectueux des identités culturelles ». On peine à en mesurer les résultats au-delà de quelques initiatives visant essentiellement l'enseignement supérieur et que prolonge L'Union pour la Méditerranée, instaurée en 2008 pour soutenir le développement humain et assurer la stabilité dans la région. Il semble en ressortir surtout un encouragement à la mobilité des étudiants et de leurs enseignants.

Les mobilités étudiantes en Méditerranée sont un phénomène déjà bien connu et travaillé, depuis les trajectoires individuelles jusqu'à l'action publique dont les réformes visant à l'harmonisation d'une sphère éducative européenne se diffusent à la rive sud de la Méditerranée.

Dans le cadre cette troisième conférence annuelle, l'OREM et la Chaire d'excellence Jean Monnet d'études européennes entendent alors donner la priorité à l'éducation à l'âge de l'obligation scolaire allant du primaire au secondaire, afin d'observer les rapprochements et les lignes de fracture qui contribuent à la construction ou à la rétraction d'un espace éducatif euro-méditerranéen, au prisme



des politiques éducatives comme des expériences de scolarisation. Les participants sont invités à apporter des éléments de réflexion permettant d'interroger les contours et les dynamiques d'un espace politique et économique que l'éducation et les mobilités contribueraient à construire, mais aussi les inégalités qui en découlent et les clivages persistants et producteurs de différenciation. L'hypothèse d'une continuité, au moins partielle, entre les conditions posées par l'enseignement supérieur – et notamment les enjeux liés aux mobilités étudiantes au sein de l'espace euro-méditerranéen – et la façon dont l'éducation pré-baccalauréat se structure ne peut néanmoins être écartée. Une table ronde / conférence inaugurale prendra place en introduction de cette manifestation pour tenter de mieux comprendre ce que ces enjeux économiques, politiques et culturels de l'enseignement supérieur euro-méditerranéen font au primaire et au secondaire.

Trois thématiques principales traitées du début du XXe siècle à nos jours structureront ensuite les sessions :

- **Les politiques éducatives et linguistiques**, qui constituent une entrée privilégiée pour analyser la place de l'école dans la construction toujours renouvelée de l'État face à la diversité linguistique et culturelle et la pluralité des populations comme des contextes de scolarisation. Ces politiques se déploient à différentes échelles, locales, nationales et / ou internationales dans le cadre de rapports bilatéraux ou de structures multilatérales, et leur analyse doit permettre de mieux en connaître les fondements, les acteurs ou les moyens de leur réalisation, mais aussi leurs éventuels croisements et chevauchements qui les renforcent ou au contraire les affaiblissent en soulignant les contradictions, les oppositions et les résistances qui les traversent.
- **Les expériences scolaires en situations de mobilité internationale**. Celles-ci peuvent concerner aussi bien les mobilités de court terme, choisies et encadrées par l'institution (types voyages scolaires ou projets éducatifs internationaux), que les migrations plus durables, impliquant la scolarisation des élèves étrangers, allophones, migrants, mises en œuvre dans des dispositifs divers selon les situations nationales, voire locales. Ces mouvements produisent des territoires éducatifs, à toutes les échelles, et contribuent à construire de nouvelles formes d'appartenance, mais ils génèrent aussi, par la mise en place de dispositifs dédiés à des publics spécifiques, des conditions de distinction et d'altérité.
- **La « Méditerranée » comme objet d'enseignement scolaire constitue la troisième thématique** de cette conférence. Transmise telle une évidence dans diverses disciplines, monde de contacts en histoire, espace des migrations en géographie, elle peut être aussi sujet d'œuvres littéraires, lieu d'observation de la biodiversité ou inspiration de courants artistiques. Quelle Méditerranée enseigne-t-on ? Quel espace se transmet au regard des programmes, des pratiques de classe et des manuels scolaires ? Cet axe, plus que tout autre, gagnera à mettre en dialogue la recherche et l'expérience des enseignants des premier et second degré.

Cette conférence se déroulera les **23 et 24 novembre 2022 à Aix-en-Provence**, sur les sites de la MMSH et de l'INSPE. Elle est ouverte aux doctorant.e.s, aux post-doctorant.e.s, aux chercheur.e.s aux enseignant.e.s et aux enseignant.e.s-chercheur.e.s mais aussi aux interventions de partenaires



Maison méditerranéenne
des sciences de l'homme
UAR3125



extérieurs qui mettent en relation l'enseignement, la recherche et le monde socio-économique. Les étudiants des différentes composantes d'Aix-Marseille Université (INSPE, ALLSH, DÉMO, ...) seront les publics privilégiés de ces journées d'échange.

Les propositions de communication doivent être envoyées **avant le 20 juin 2022** aux adresses email suivantes : christine.mussard@univ-amu.fr, stephane.mourlane@univ-amu.fr.

Il est demandé de faire parvenir une brève présentation biographique (1000 signes max.), ainsi qu'un résumé de la communication proposée (2000 signes). Les frais de transports et d'hébergement des participants retenus seront pris en charge totalement ou partiellement par les organisateurs du colloque, en fonction des moyens financiers disponibles.

Comité scientifique :

Virginie Baby-Collin (AMU Inspe – TELEMME)

Magali Ballatore (AMU Inspe – MESOPOLHIS)

Fati Davin (AMU Inspe – ADEF)

Juliette Honvault (IREMAM – CNRS)

Stéphane Mourlane (AMU Inspe – TELEMME)

Christine Mussard (AMU Inspe – IREMAM)

Ariane Richard-Bossez (AMU Inspe – MESOPOLHIS)